

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 20 (1949)
Heft: 11

Buchbesprechung: Albert Schnyder [Paul Hofer]

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Afin de faciliter la création d'écoles publiques de langue française pour remplacer les écoles privées de langue allemande des montagnes jurassiennes, l'Etat de Berne sera invité à accueillir favorablement les demandes qui pourraient lui parvenir des communes en vue de leur groupement en communes scolaires, suivant l'art. 9 de la loi scolaire de 1894, et à reconnaître ces communes scolaires. Il sera également demandé à l'Etat d'accorder le maximum des subventions extraordinaires prévues à l'art. 14 de la loi sur les traitements en faveur de ces communes scolaires.
6. Messieurs les préfets et les inspecteurs scolaires pourraient jouer un rôle prépondérant en prenant l'initiative de grouper les communes qui financent les écoles privées de langue allemande en « communes scolaires », en vue de la création d'écoles publiques de langue française sur nos montagnes.
7. Il est à recommander que l'acheminement des écoles de langue allemande vers leur transformation en écoles de langue française s'effectue graduellement dans chaque école, en procédant par étapes successives du degré supérieur au degré inférieur.

Moutier, le 31 décembre 1948.

Le président : W. WUST.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

PAUL HOFER, Albert Schnyder. Berne-Bumplitz, Editions Benteli, 1948. Un volume in-4 de 64 pages avec de nombreux dessins et reproductions d'œuvres de l'artiste.

Il ne fait aucun doute qu'Albert Schnyder est non seulement le meilleur peintre du Jura, mais encore l'un des artistes les plus originaux de Suisse romande. Albert Schnyder, d'une grande sensibilité, sent comme pas un les paysages jurassiens, dont il sait rendre toute la poésie, la mélancolie, la douceur. Les toiles de l'artiste delémontain sont émouvantes de vérité et toutes marquées par la forte personnalité du peintre.

Paul Hofer a consacré au maître jurassien une étude perspicace, intelligente, compréhensive. De nombreuses reproductions d'œuvres de l'artiste permettent de se faire une idée exacte du grand talent d'Albert Schnyder.

Nous espérons qu'un jour l'étude de Paul Hofer sera traduite en français. — R.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
 Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
 Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S.A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 6.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source